

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

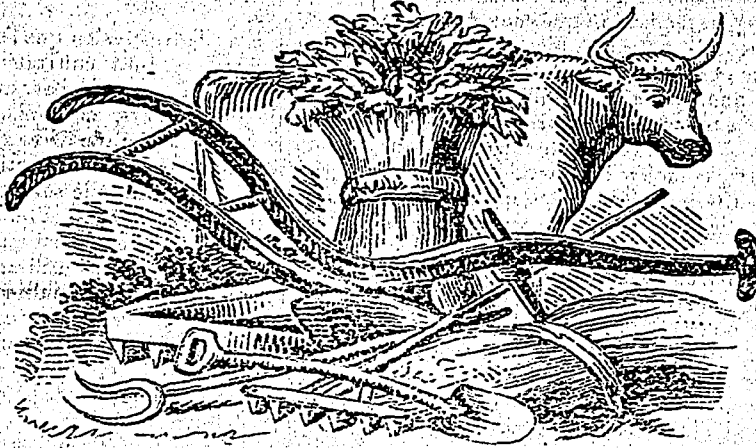
ABONNEMENT :

\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

La guerre est la dernière raison des peuples. L'agriculture doit en être la première.

Ermin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

D'après les expériences de MM. de Weckherlin et Alibert, nous devons donc conclure que, soumis à une alimentation abondante, les animaux de grande race, utilisent la nourriture qu'ils reçoivent mieux que ceux de petite taille, et qu'avec une quantité d'aliments déterminée, ils produisent plus de lait et de viande.

Voilà la conclusion de ce que nous avons appelé la contre-épreuve. D'un côté, la pratique nous montre des sujets de petite race qui, mis en présence de ceux de grande race, démontrent une supériorité incontestable, lorsque l'alimentation est pauvre. De l'autre, la même pratique nous fait voir les sujets de grande race utilisant mieux la nourriture, lorsqu'elle est copieuse et riche et donnant par conséquent plus de profits.

Maintenant, comment expliquer et concilier ces résultats qui paraissent si complètement contradictoires? Remarquons bien d'abord qu'il n'y a pas de contradictions réelles dans la nature. Celles qui paraissent les plus frappantes, ne sont qu'apparentes. Tout ce réduit alors à approfondir la question et toutes les contradictions que l'on avait cru apercevoir s'évanouissent comme par enchantement.

Ainsi, sur un terrain pauvre, dans une culture arriérée, 1000 livres de petits animaux se nourriront mieux que le même poids de gros animaux. Dans ces conditions, les premiers s'entretiennent, engraisent même, tandis que les seconds crèvent de faim.

M. L. Moll explique ce phénomène par une probabilité qui nous paraît assez raisonnable..... " Les animaux de petite taille, dit-il, qui ont une surface extérieure proportionnellement plus grande que les animaux de forte taille, ont probablement aussi la surface interne des viscères, et notamment celle des organes de la digestion, plus développée." Cette hypothèse n'a rien qui la rende inadmissible. Les intestins d'un

animal sont toujours ce que les a faits l'alimentation qu'il a reçu. Le cheval dont la nourriture principale a été le foin a toujours l'abdomen plus développé que celui dans l'alimentation duquel on a remplacé une bonne partie du foin par de l'avoine. La vache nourrie à la paille est aussi plus ventrée que celle qui est nourrie au foin et aux racines. Maintenant, on sait que l'abdomen ou le ventre est une espèce de sac dans lequel sont contenus les intestins, par conséquent, plus ces derniers seront développés plus l'enveloppe qui les contient sera obligée de se distendre. Le développement de l'abdomen devient ainsi la preuve de celui des intestins.

Mais si les intestins sont plus développés, ce n'est certainement pas contre le bon sens de croire qu'alors, l'animal sera en état de tirer d'une nourriture insuffisante et de mauvaise qualité une plus grande somme de principes alimentaires. Car, plus la surface intérieure des intestins sera grande, plus les points de contact des vaisseaux avec les aliments absorbés seront multipliés, et plus l'élaboration de ses derniers sera complète et facile. Cet avantage, les animaux de grande race ne le possèdent pas, parce que, relativement au volume de leur corps, leurs intestins sont très-petits.

Ce dernier fait se présente tous les jours, aux yeux de l'observateur et démontre qu'un animal habitué à se nourrir d'aliments d'une digestion facile, éprouve un grand malaise et élabore lentement les principes alimentaires contenus dans une nourriture plus dure et plus coriace. Mathieu de Dombasle, cet agriculteur qui ne laissait jamais échapper les observations qui pouvaient jeter une lumière nouvelle dans les principes de la science agricole, a remarqué très-souvent et a répété à plusieurs reprises que tout bétail qui avait reçu pendant longtemps des aliments cuits—par conséquent d'une élaboration plus facile—éprouvait ensuite une plus grande difficulté à digérer la nourriture crue et particulièrement les fourrages secs. C'est d'après cette observation qu'il recommande de ne faire passer les animaux que graduellement de la nourriture cuite, à la nourriture crue. Il n'est même en faveur des aliments cuits que pour les animaux à l'engrais, afin que leur engraissement

soit plus rapide.

En lisant ce qui précède, nos lecteurs nous feront peut-être cette objection. Mais, si les animaux de petite race digèrent les aliments durs et grossiers plus facilement que ceux de grande race, pourquoi ne profiteraient-ils pas aussi bien que ces derniers, d'une nourriture riche et succulente? A cette objection, nous ne pouvons répondre que par des probabilités. Il y a là un mystère que la science n'a pas encore pénétré, et qu'elle ne pénétrera peut-être jamais. Mais le fait n'en a pas été pour cela moins constaté, n'en est pas moins irrécusable. Ainsi, les intestins des individus de petite race, sont développés, conformés d'une manière toute particulière pour extraire aussi complètement que possible les principes alimentaires contenus dans les aliments grossiers qu'ils absorbent. Alors il est probable que, s'ils viennent à recevoir une nourriture plus abondante et plus riche, leur appareil digestif ne peut plus suffire à séparer et à s'assimiler l'énorme quantité de substances nutritives avec lesquelles il se trouve en contact. Habitué à prendre une certaine proportion de matières alimentaires dans la pauvre nourriture qu'on leur distribuait, ces animaux, au sein de l'abondance, ne prennent à peu près que la quantité qui leur suffisait autrefois, cette quantité, si elle est dépassée, ne l'est que très-peu et le reste de la nourriture qu'ils ont prise passe dans les déjections et augmente la richesse du fumier. Mais la quantité de lait ou de viande produite par cette meilleure alimentation n'est pas beaucoup plus forte qu'auparavant.

On pourrait comparer ces bestiaux de petite race à des machines, construites dans le but exprès d'élaborer une nourriture grossière, pouvant souffrir de la fum, de la soif, du chaud, du froid, sans en ressentir de graves inconvénients, se nourrir de paille, d'herbes coriaces, possédant, en un mot, toutes les qualités nécessaires pour vivre et profiter malgré les misères de toute sorte qu'elles rencontrent dans le cours de leur existence; mais ne pouvant assimiler qu'une proportion déterminée de liquides nourriciers, et par conséquent incapables de dépasser beaucoup, même sous le meilleur régime, la production ordinaire des sujets dans la race.

Le règne végétal, c'est-à-dire les plantes, nous fournit de nombreux exemples de ces mêmes phénomènes. Ainsi nous voyons certains végétaux donner des produits passables dans les terrains pauvres et ne pas dépasser beaucoup leur rendement ordinaire quand on les cultive dans les sols riches. Tandis que d'autres de la même espèce donnent dans ces derniers sols des récoltes extraordinaires pour leur abondance, mais excessivement faibles dans les terrains pauvres.

Nous pouvons prendre par exemple l'avoine, nous avons, en Canada, des variétés d'avoine dont la production moyenne, dans les sols pauvres, est de 18 à 20 minots par arpent, mais qui dépasse rarement, on pourrait dire presque jamais, 30 à 36 minots dans les terrains riches et de bonne qualité. Tandis que certaines autres variétés, et, en particulier, celle que l'on nomme avoine de Norvège, donnent dans les bonnes terres 50, 60, 75 minots par arpent; mais qui rendent à peine la semence dans les sols pauvres.

Plusieurs variétés de blé agissent de la même manière.

En résumé, les petites races utilisent mieux les fourrages grossiers des cultures arriérées, et les grandes races tirent un meilleur parti de la nourriture abondante et riche des contrées avancées dans les améliorations agricoles.

Par conséquent, dans le choix d'une race, la pratique, de concert avec la théorie, ne peut pas s'appuyer sur un principe absolu. Chaque race a sa raison d'être et dans des circonstances données, la meilleure sera celle qui, avec la nourriture et le régime du pays, livrera au commerce la production la plus abondante. En un les petites races possèdent une grande supériorité

lorsque les fourrages sont rares et de mauvaise qualité; mais si le pays est richement pourvu des substances propres à la nourriture du bétail, la supériorité des grandes races est incontestable.

Maintenant, la conclusion que l'on doit tirer de ces principes est bien simple et tout cultivateur intelligent l'a déjà comprise. Cependant, pour ne laisser aucun doute à cet égard, dans l'esprit de nos lecteurs, nous allons la consigner ici, et nous terminerons par là l'étude de cette importante question de la supériorité des grandes et des petites races.

Dans une localité dont le sol est fertile, où les améliorations agricoles sont très-avancées, et où la production fourragère est abondante, ne cherchez jamais à introduire les petites races, car elles ne pourraient pas utiliser suffisamment l'alimentation riche et copieuse que votre culture vous donne.

Dans un pays pauvre dont le sol n'a pas encore reçu les bienfaits de l'amélioration et dont la production fourragère est insuffisante, n'introduisez pas les grandes races, elles y déprécieront et leur valeur descendrait même au-dessous de celle des petites races. Au contraire, conservez ces dernières pourvu toutefois qu'elles remplissent le but pour lequel vous les entretenez. Si elles ne satisfont pas à cette condition, améliorez-les, changez-les même, mais que les races introduites n'aient pas une taille plus forte que celle que le régime et la nourriture leur permet d'acquérir. Dans le cas actuel ce sont les petites races qui utiliseront le mieux les fourrages dont vous pouvez disposer. En même temps visez continuellement à l'amélioration de votre culture, à l'accroissement de vos fourrages, non-seulement sous le rapport de la quantité, mais encore sous celui de la qualité. Cette marche progressive est plus difficile à suivre que la routine ordinaire, elle présente quelques écueils contre lesquels vient souvent se briser la fortune de l'améliorateur aveugle, mais que le cultivateur intelligent et prudent sait toujours éviter. Marcher lentement et sûrement, voilà la règle du progrès en agriculture.

A mesure que la terre s'enrichira, s'améliorera, les fourrages seront plus abondants, le cultivateur pourra alors sans crainte diminuer l'étendue cultivée en grains et augmenter celle qui doit fournir à la nourriture du bétail. Puis, en même temps que cette transformation s'opère, celle du bétail en subit l'heureuse conséquence, des fourrages meilleurs et plus abondants amènent nécessairement une augmentation graduelle de la taille des bestiaux et cela sans nécessiter aucunement l'intervention du cultivateur: le phénomène se produit presque à son insu, et ces races, ainsi transformées, seront le plus souvent préférables à celles que l'on aurait importées.

Nous ne voyons que très-peu d'exceptions à ces règles.

Quelquefois, certaines améliorations culturelles amènent rapidement une forte augmentation dans la production fourragère; tels sont, par exemple, les chaulages sur les terres où l'élément calcaire (la chaux) fait défaut, le drainage dans les sols qui souffrent d'une trop grande humidité, l'assainissement de marais très-étendus. Dans ces cas, la transformation des races locales ne serait pas aussi rapide que l'augmentation des ressources du cultivateur en fourrages et l'utilisation de ces derniers ne serait pas assez complète. Alors il peut devenir avantageux de recourir à l'importation de sujets de grande race et même de faire des croisements pour hâter l'amélioration des petites races du pays. L'intelligence du cultivateur est ici le seul juge de l'opportunité de l'un ou l'autre de ces moyens.—(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nos lecteurs savent que l'ignorance, l'étonnante grossièreté

et la phénoménale mauvaise foi, que nous avons rencontrées chez M. l'écrivain du *Journal de Québec*, nous ont fait prendre la résolution de ne plus discuter avec lui. Nous n'avons qu'à nous en féliciter. Les quelques lignes de notre avant-dernière *Revue*, où nous nous contentions de mettre en regard ses dires contradictoires, l'ont provoqué à lancer contre nous un nouvel écrit dans lequel il se surpasse. Cet écrit, que le *Journal* du 17 courant a publié, est une grosse polissonnerie, un acte de si folle malice qu'il ressemble à ce qu'on appelle la prétréphobie. Un protestant fanatique n'aurait osé se permettre autant; il eut gardé plus de retenue. M. l'écrivain du *Journal* finirait par rougir lui-même de son acte, si la longue habitude de griffonner des vilénies n'avait pas complètement émoussé chez lui le sentiment de la honte. Il nous fait tellement pitié que ses tirades n'excitent en nous ni amertume, ni aigreur; lui, seul est à plaindre, le pauvre homme.

Qu'il ne se flatte pas de nous décourager ou de nous effrayer en nous lançant des malpropretés à la figure: elles ne sauraient nous atteindre. En un sens, nous nous réjouissons de le voir à cette besogne; c'est la preuve que nous faisons quelque bien. Donc, nous continuerons d'affirmer et de défendre la vérité, comme nous l'avons fait jusqu'ici, et, tout en nous abstenant de discuter avec Monsieur, sur n'importe quel sujet, nous redresserons, dans l'intérêt de ceux qui ont le loisir de le lire, les erreurs qu'il commettra, quand elles auront de la gravité. Voilà pourquoi nous relèverons ce qu'il dit à propos de l'infailibilité du Pape dans son fameux écrit du 17. Nous reprendrons les choses d'en peu haut, sans être long cependant.

Le 30 décembre 1869, nous disions: "Le *Journal de Québec* a donné très-clairement à entendre, dans son numéro du 11 décembre, que chacun est libre d'admettre ou de rejeter l'infailibilité personnelle du Pape."

Le 5 février, M. l'écrivain du *Journal* affirmait avec mauvaise humeur que nous blessions la logique et l'honnêteté en portant cette accusation contre lui. Il disait: "L'écrivain de la *Gazette* nous accuse d'avoir prétendu qu'on est libre de nier l'infailibilité du Pape, et, pour compléter l'injure, il nous reproche de n'avoir pas donné nos preuves à l'appui d'un sentiment que nous n'avons jamais exprimé. Voilà la logique et l'honnêteté." On remarquera ici que M. l'écrivain du *Journal* savait fort bien de quoi nous l'accusons; seulement, il ne voulait pas avouer que notre accusation fut fondée.

En l'entendant protester ainsi, nous le mimâmes, le 10 février, en face de ses propres paroles; nous lui citâmes ce qu'il disait le 11 et le 16 décembre 1869, et chacun put se convaincre par ces citations que Monsieur avait bien réellement soutenu la doctrine que nous lui reprochions de soutenir. Il n'y avait plus moyen de regimber; en honnête et loyal écrivain, il aurait dû avouer que nous avions raison ou se taire. Il n'a fait ni l'un ni l'autre.

Pour se tirer d'embarras, il nous prête maintenant ce que nous n'avons jamais dit; il met même de côté, en tronquant les citations qu'il fait, ses aveux formels du 5 février que nous venons de rapporter, et qui se trouvent reproduits tout au long dans notre avant-dernière *Revue*, précisément celle à laquelle il fait mine de répondre. Il affirme donc sans broncher, bien qu'il ait nos paroles et ses propres dires du 5 février sous les yeux, que nous l'accusons d'être personnellement contre l'infailibilité du Pape. C'est incroyable; vaudrait autant soutenir qu'il fait nuit en plein midi.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que Monsieur ajoute que nous aurions pu trouver tout au plus dans ses écrits qu'il est d'opinion qu'on peut être ou ne pas être pour l'infailibilité. Aussi est-ce justement cela que nous y avons trouvé; nous n'avons pas prétendu y avoir trouvé autre chose, et c'est pour

avoir dit que nous y avons trouvé cela qu'il nous a accusé de malhonnêteté le 5 février. C'est cette opinion, que Monsieur a vu aujourd'hui avoir réellement émise, que nous avons qualifiée, d'après la théologie, de mauvaise, d'erronée, de contraire à l'enseignement catholique, même de quasi hérétique. Nous maintenons que nous avons eu raison de parler ainsi; un catholique ne peut tenir un autre langage. Jamais on a été libre de nier l'infailibilité du Pape, et ceux qui l'ont fait ont très-mal fait.

Pour que chacun voie de ses yeux que les nouvelles affirmations de M. l'écrivain du *Journal*, si extraordinaires qu'elles paraissent, sont bien réelles, nous allons les reproduire textuellement comme pièces justificatives.

"Il faut être de mauvaise foi, comme cet écrivain (c'est de nous qu'il parle), pour insister à trouver dans ces quelques mots, que nous sommes contraire à l'infailibilité personnelle du Pape; on y trouverait tout au plus que nous sommes d'opinion que la question est ouverte et que nous pouvons être, ou ne pas être pour l'infailibilité, mais jamais que nous nous sommes prononcé personnellement, soit pour, soit contre la question."

Il fallait céder à la manie d'outrager pour nous accuser de mauvaise foi en termes si ronds.

L'ouverture du parlement fédéral, à laquelle assistait le prince Arthur, a eu lieu mardi de la semaine dernière, le 15 février. Les chambres auront surtout à s'occuper pendant la session des affaires du Nord-Ouest, puis de mesures relatives aux banques, au commerce côtier et à la marine marchande. Le discours du Trône mentionne encore deux autres mesures importantes, l'une ayant pour but d'établir un mode uniforme d'élection dans tous les états de la confédération, l'autre, une cour générale d'appel. Le lendemain, il y a eu d'assez vifs débats. On a demandé si M. McDougall avait perdu son siège dans les Communes et pourquoi les comptes publics n'étaient pas encore entre les mains des députés. A la séance suivante, l'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée par M. Savary, député néo-écossais, et les débats ont commencé. M. M. Galt et Cartwright ont passé du côté de l'opposition. On dit que tout annonce une session orageuse et que le gouvernement rencontrera une opposition redoutable.

Une dépêche annonce que l'insurrection des métis de la Rivière-Rouge est à peu près terminée.

On lit dans le *Courrier du Canada* qu'une proclamation, venant d'être publiée, porte que la monnaie d'argent américaine, frappée après le 1er juillet 1853 et avant le 22 mai 1868, sera, à partir du 15 avril prochain, une monnaie courante dans la Puissance du Canada. Les écus vaudront 40 centins ou deux chelins, les 30 sous, 20 centins, les 12 sous, 8 centins et les 6 sous, 4 centins. Les cultivateurs doivent donc se hâter de remettre aux commerçants les pièces américaines qu'ils ont en main s'ils ne veulent pas faire des pertes plus tard.

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est*, excellente feuille catholique: "On a fait un reproche aux journalistes, qu'on se plaît à appeler ultramontains, de soulever des discussions religieuses; et de n'avoir pas attendu le retour de nos évêques de Rome, pour réfuter les erreurs qui s'imposent à la foi catholique. Ce reproche manque de logique, et paraît plutôt venir d'un ennemi que d'un champion des bons principes. Car est-il raisonnable de conseiller à la vérité de se taire, pendant que l'erreur, recrutant de nouveaux défenseurs, s'affirme avec des accents capables de tromper les plus fermés parmi le peuple. Non, s'il fallait attendre le retour des évêques pour protester contre les erreurs, celles-ci auraient le temps de prendre de trop fortes racines....."

Qu'on se détrompe. La vérité ne laissera jamais une heure à

son ennemie pour s'implanter dans un lieu ou sous une forme quelconque. La presse catholique doit sévir contre les fausses doctrines de certains hommes et de certains journaux, et les combattre avec toute la vigueur du talent sans trêve, ni faiblesse. C'est le temps pour elle de s'affirmer et de ne pas laisser aux ennemis le temps de profiter de l'occasion de l'absence des évêques, pour introduire parmi le peuple les faux enseignements d'un parti plus catholique de bouche que de cœur."

Le *Tablet* de Londres vient d'écrire les quelques lignes qui suivent à propos du passage de Mgr. Taché à Londres :

Mgr. Taché, évêque de St. Boniface, vient de passer à Londres, en route pour le territoire de la Rivière-Rouge. Comptant beaucoup sur son influence parmi les habitants de ces régions, le gouvernement canadien manda l'évêque Taché de Rome, et le Saint-Père lui donna la permission de partir sans délai, bien qu'il eût en lui un de ses plus dévoués prélats.

L'histoire de la vie de Mgr. Taché ne manque assurément pas d'intérêt. Quand il n'était encore que novice, il apprit un jour la nouvelle que sa mère était à l'extrémité. Au moment même, il fait au ciel le vœu de consacrer sa vie aux Missions Étrangères, si Dieu lui rend la vie. Et presque au même instant la maladie recouvra la santé. Une couple d'années après, Mgr. Farand, l'évêque du pays des Esquimaux, ayant demandé des Missionnaires à sa Communauté (Oblats de M. L.), le jeune novice Taché, qui n'était encore que diacre, partit pour accomplir son vœu. L'Évêque, en le voyant, s'écria : "J'avais demandé des Missionnaires et voilà qu'on m'envoie un *enfant* !" Cet *enfant* cependant devint bientôt un Missionnaire parfait ; et à l'âge de 28 ans il était fait Evêque.

Mgr. Taché a été longtemps le plus jeune évêque de toute l'Église. Il passa sa vie dans les neiges perpétuelles du Nord de l'Amérique. Il y a à peine quelques années, en arrivant chez lui, après une course de 60 jours, dans laquelle il fut forcé de coucher autant de fois dans la neige, le hardi missionnaire eut la douleur de n'y trouver que les cendres de l'église cathédrale qu'il avait lui-même bâtie, et d'y voir son grand vicaire réduit à mourir de froid, après avoir perdu ses deux jambes, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de chair de cheval, qu'il lui fallait manger crue.

Mgr. Taché est neveu d'un des derniers ministres du gouvernement canadien. Il retourne à ses travaux avec une ardeur toute nouvelle. Voilà bien le missionnaire catholique."

CORRESPONDANCE

Société de colonisation de Kamouraska

M. le Rédacteur.

Vos lecteurs savent déjà qu'une société de colonisation pour le comté de Kamouraska s'est formée à St. Alexandre il y a cinq mois. Les amis de cette entreprise seront contents d'apprendre qu'elle est en bonne voie de progrès.

Le maximum des souscriptions autorisées pour la première société formée dans chaque comté, a été atteint sans peine. Les trois cents piastres souscrites et versées dans la caisse du trésorier donnent droit à un octroi égal de la part du gouvernement. La société est donc en fonds de six cents piastres pour aider les colons pauvres. Mais comme une seconde société ne s'est pas formée dans les neuf mois qui ont suivi la passation de l'acte de colonisation, une nouvelle liste de souscriptions vient d'être ouverte dans le bureau de direction qui s'est réuni à St. Alexandre, jeudi de la semaine dernière. Six cents piastres peuvent être encore souscrites, si l'on veut toucher un autre octroi de trois cents piastres autorisé par l'acte de colonisation.

A l'œuvre donc, amis de la colonisation ! Vous n'avez plus

que trois semaines pour déposer vos souscriptions entre les mains du trésorier, le notaire Al. Gagnon à St. Alexandre, qui doit faire un rapport supplémentaire et final à la fin de mars.

Le bureau de direction a choisi comme centre principal de ses opérations les terres du lac Pohénégamook et des environs, en arrière de St. Alexandre, dans la direction des établissements du lac Témiscouata et du haut Madawaska dans le New-Brunswick.

Toutefois la société n'entend pas refuser ses encouragements à ceux qui voudraient s'établir ailleurs, en arrière de St. Ours, de St. Pacôme ou du Mont-Carmel.

Depuis sa formation, la société compte cent vingt-huit lots inscrits dans les livres du secrétaire. Il ne reste plus que quelques mauvais lots à prendre dans Pohénégamook. Il y en a déjà plusieurs de pris dans Chabot, en arrière de St. Paschal. On attend l'ouverture du chemin Taché pour prendre ce qui reste de bon dans ce canton.

Seize familles sont déjà fixées dans Pohénégamook, quoiqu'il y ait encore plusieurs milles de chemin à faire pour arriver à leurs terres.

Le bureau de direction a demandé par requête au gouvernement l'ouverture de neuf milles de chemin qui sont encore à faire pour compléter le chemin de St. Alexandre, et dix milles dans le chemin Taché où pas un arbre n'a encore été abattu en arrière de St. Pacôme, Mont-Carmel, St. Paschal, Ste. Hélène et St. Alexandre.

Comme encouragement aux colons les plus pauvres, la société a promis une prime de six piastres par chaque arpent de terre défrichée et ensemencée le printemps prochain.

Elle a aussi promis quelques secours en grains de semence et en vivres.

Le bureau a été informé qu'il se faisait actuellement des défrichements sur vingt lots au moins.

Tout cela promet beaucoup pour l'avenir, mais il faut que les souscripteurs continuent de montrer du zèle. Le bureau de direction ne peut rien faire sans eux. Il est animé d'un grand zèle pour la colonisation. Sa composition offre les meilleures garanties de succès. Il compte vingt-trois membres, dont la plupart sont des cultivateurs à l'aise, très-entendus dans la direction de ces sortes de travaux. Que veut-on de plus pour le succès d'une œuvre comme celle-là ?

St. Alexandre, 18 février 1870

A. G.

Prairies naturelles ou permanentes

(Suite et fin)

Mathieu de Dombasle, qui, dans l'espace d'une trentaine d'années, à lui seul, a fait plus pour l'agriculture française que nos millions de cultivateurs réunis, dans l'espace de plusieurs siècles, n'a pas craint la moquerie des loustics de village quand il conseillait de faire recueillir par des enfants ou des femmes, le long des haies, des chemins, dans les taillis, etc., les semences des herbes bonnes à multiplier.

Thouin, qui nous a rendu de si grands services aussi, n'a pas non plus reculé devant la moquerie de la routine, et n'a pas craint d'écrire, à propos du paturin des prés :

"C'est une des graminées les plus communes dans les terrains gras et humides, et une des meilleures pour la nourriture des bestiaux, qui le recherchent tous, principalement les vaches et les chevaux. Le foin dans lequel elle domine, est appelé *foin fin*, et se vend toujours plus cher."

"Un bon agronome doit donc la multiplier autant que possible dans ses prés, lorsqu'ils sont en bon fonds, c'est-à-dire ni trop secs ni trop aquatiques, et il le peut facilement en faisant ramasser la graine à la main dans des lieux réservés pour cela

lors de la fauchaison, et en la semant séparément. La seconde année, il retirera d'un boisseau douze ou quinze boisseaux, ce qui lui fournira de quoi améliorer ses prés ou même les ensemercer entièrement, comme on le fait en beaucoup de lieux en Angleterre."

Nous sommes étonné de ne trouver dans Olivier de Serres aucun mot ayant trait à la récolte des graines de graminées, d'autant plus étonné, qu'il conseillait toujours avec raison de faucher l'herbe de bonne heure, afin d'avoir et meilleur soin et plus beau regain, et qu'à chaque conseil de cette sorte, on lui faisait observer qu'à défaut de graines mûres, la prairie ne se renouvelerait point et s'userait vite.

De nos jours, on répliquerait : Ne fauchez pas tout ; réservez un coin de votre pré, et surtout ce qu'il y a de mieux ; laissez mûrir les semences des bonnes herbes sur ce coin-là, récoltez-les, ne les mêlez point et vous pourrez les semer à l'automne ou au printemps, toujours sans les mêler, l'un à côté de l'autre, sur un champ bien préparé. De cette façon, vous aurez bientôt de très-bonnes graines de pré à revendre, et vous n'aurez plus de raison à invoquer en faveur de la fauchaison tardive.

A notre connaissance, Yvart est le seul auteur, parmi ceux qui ont écrit sur l'agriculture, qui ait attaché aux graines de pré toute l'importance qu'elles méritent. Après avoir condamné énergiquement l'emploi du poussier, de foin qu'il nomme des *tas d'ordures*, il a conseillé aux cultivateurs de faire ramasser d'abord à la main une semence de choix, par un temps sec et par des personnes intelligentes, et de la cultiver avec le plus grand soin. — "Une culture soignée et prolongée améliore tellement la plupart des végétaux qu'on fait sortir de l'état de nature, qu'elle les rend souvent méconnaissables comme nous l'avons observé plusieurs fois."

Yvart recommande de choisir les graines, autant que possible, sur les plantes les plus vigoureuses, de préférer les premières mûres aux dernières, de les tirer des contrées les plus fertiles et de les employer fraîchement récoltées, "parce qu'en général les semences les moins vieilles, surtout parmi les graminées et les légumineuses, outre qu'elles lèvent plus tôt, donnent les produits les plus vigoureux, et que la faculté germinative et végétative de la plupart des semences s'affaiblit beaucoup en vieillissant. Lors qu'on se les procure d'ailleurs, on doit les choisir nettes, pleines, fraîches, lisses, sèches, sans mauvaise odeur, d'une couleur non altérée, et surtout très-pesantes, car le poids spécifique des semences a une influence très-prononcée sur les produits qui en résultent, comme plusieurs agronomes s'en sont assurés, et comme nous l'avons vérifié nous-mêmes sur un grand nombre d'espèces de plantes économiques, et surtout parmi les graminées et les légumineuses." — P. JOIGNEAUX.

Amélioration à apporter dans le transport des bestiaux par les chemins de fer.

Que nos lecteurs nous permettent encore une fois de les faire profiter des excellentes observations que fait le journal anglais *Field*, au sujet du transport des bestiaux effectué par les chemins de fer.

Bien des fois déjà on s'est plaint de l'installation défectueuse des animaux dans les wagons, mais on ne s'est jamais sérieusement préoccupé d'y apporter un remède pratique, c'est-à-dire économique. Tout d'abord, on a envisagé les frais que cela pouvait entraîner, et l'on s'est arrêté parce qu'on a vu là une augmentation de dépense, et partant un accroissement dans le prix de la marchandise.

Les conditions principales à envisager sont : l'approvisionnement suffisant d'eau et de nourriture aux points d'arrêt, la bonne installation du bétail dans les wagons, et enfin la rapidité du transport d'un point à un autre. Examinons d'abord le

transport par les chemins de fer. Là, on peut obtenir par tous les temps une température à peu près égale dans les wagons. Il est aisé de voir par ce qui suit que les améliorations à apporter seraient peu dispendieuses, tout en étant de première utilité.

Voici, par exemple, des moutons que l'on mène au chemin de fer où on les entasse pour les expédier au plus vite, sans se préoccuper de la fatigue qu'ils endurent. Si, au lieu de cela, on établissait dans les gares des pares où l'on pourrait leur donner de l'eau et de la nourriture, ils seraient dans de bien meilleures conditions pour faire le voyage, surtout s'il est long.

Une fois les animaux entrés dans les wagons, il faut, dira-t-on, qu'ils soient serrés les uns contre les autres afin de les empêcher de rouler les uns sur les autres et, si ce sont des bœufs, pour éviter les coups de corne. D'accord. Mais ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient en les séparant par des barres mobiles comme celles qui existent dans les écuries pour isoler les chevaux ? On pourrait, par exemple, diviser le wagon en un certain nombre de compartiments contenant chacun un nombre déterminé de bêtes qu'on disposerait de telle sorte qu'elles n'auraient que l'espace nécessaire sans être pour cela entassés comme des bœufs dans un baril. Il serait tout aussi facile d'établir des râteliers et des auges destinés à recevoir l'eau et la nourriture nécessaires pour un long voyage. Si les bestiaux ne doivent rester qu'une demi-journée ou un jour dans le train, la nourriture, dans ce cas, n'est pas d'une absolue nécessité, mais dans les chaudes journées d'été ils ne peuvent se passer d'eau. Il serait si facile, au moyen d'auges mobiles, de les en approvisionner de temps en temps ! Il est préférable, du reste, de donner l'eau aux bestiaux par petites quantités pendant les grandes chaleurs, afin d'éviter que, durant trop d'eau froide à des intervalles plus éloignées, cela n'entraîne pour eux de graves inconvénients.

La rapidité du transport est encore une affaire de la dernière importance, les plus grandes souffrances des animaux provenant surtout de leur long séjour dans les wagons et des secousses qu'ils éprouvent aux arrêts des trains. La longueur du trajet ne les incommodera plus s'ils sont bien nourris pendant le temps qu'il dure ; quant aux secousses, on pourrait les diminuer par un meilleur système de tampons. — RENÉ BOULANGÉ.

Petite chronique agricole

Le mois de février tient à faire parler de lui avant de disparaître ; il nous a octroyé deux belles tempêtes ces jours derniers, l'une de pluie, et l'autre de neige, avec accompagnement de vents d'une violence remarquable. Mardi, nous avons eu un froid intense. Espérons que nous aurons une température plus douce, plus agréable. Nous n'avons plus devant nous qu'un mois d'hiver, et pas de doute qu'il nous fera jouir de quelques uns de ces jours qui sont les avant-coureurs du printemps.

La glace qui s'était arrêtée une couple de jours au Saut de la Chaudière est descendue avec le courant de la marée baissante jeudi de la semaine dernière. On dit que ce jour-là, vu la grande quantité de glaces flottantes, la traverse devant la ville a été très-difficile.

On annonce qu'une trentaine de familles françaises viendront le printemps prochain se fixer au township Langevin.

M. Antoine Chagnon de St. Dominique, vient de tuer un cochon âgé de 19 mois qui a donné 612 lbs. de lard. Ce cochon appartient à une race importée de Pensylvanie, et introduite dans la paroisse de St. Dominique par le curé Messiro Poulin. Le cochon de M. Chagnon a obtenu le deuxième prix à l'exhibition de Bagot en 1868, à l'âge de sept mois. Il a été tenu à l'engrais environ 4 mois et demi. — *Journal d'Agriculture.*

RECETTES AGRICOLES

Liquueur caustique contre le piétin

On voit si souvent reparaitre dans les journaux agricoles, sans qu'on en indique la première origine, une foule d'inutilités, que nos lecteurs ne trouveront pas mauvais, sans doute, que nous arrachions à l'oubli quelques faits qui nous paraissent bons à connaître. Telle est la formule d'une liqueur contre le piétin et autres maladies analogues publiée, il y a près de 30 ans, par un praticien, dans le *Recueil de la médecine vétérinaire*. Nous la donnons d'autant plus volontiers, que nous soupçonnons que cette liqueur est aujourd'hui débitée comme remède secret, à grand renfort de exclames.

Voici la formule :

Vinaigre blanc.	78 parties.
Sulfate de cuivre.	10
Acide sulfurique.	12
	100

On fait dissoudre dans le vinaigre à froid le sulfate de cuivre pulvérisé dont on peut sans inconvénient augmenter la dose, et l'on ajoute ensuite l'acide sulfurique.

« Pour me servir de cette liqueur disait M. Veret, vétérinaire, qui fit au journal cité plus haut la communication à laquelle nous empruntons cet extrait, pour me servir de cette liqueur, je plonge par ses barbes une plume que je passe sans crainte, à plusieurs reprises, sur la partie malade ; quelquefois j'en imbibe un plumasseau que j'applique sur les plaies, mais ce cas est rare, et c'est seulement lorsque dans le crapaud la plaie demande une cautérisation profonde ; la douleur qui produit l'application de ce médicament sur les plaies est très-vive. »

Cette liqueur caustique peut s'employer contre le crapaud des bêtes bovines appelé dans nos contrées *mal blanc*, et que les maréchaux traitent par le feu, contre le crapaud du cheval, les crevasses, les dartres humides, etc.

Voici comment M. Veret employait la liqueur dans le cas de piétin du mouton :

« Lorsque'il n'y a qu'échauffement de la peau interdigitée du mouton, on met sur la partie malade une seule fois de la liqueur.

— Si le mal est plus avancé, on enlève, sans faire saigner, les portions de cornes soulevées, soit avec une feuille de sauge et un bistouri, soit encore, comme le font les bergers, avec un canif. On passe de la liqueur sur les parties mises à nu et sans plus de précaution. On laisse l'animal en liberté. On est rarement obligé de passer plusieurs fois ; une seule application suffit presque toujours pour obtenir une cure radicale au bout de deux ou trois jours, lors même que le sabot est à moitié décollé. Quand bien même le mal serait assez grave pour que l'on crût devoir envelopper le pied d'un linge, il ne faudrait pas appliquer la liqueur avec un plumasseau, mais on se contenterait de l'employer avec une plume et on ne renouvellerait le pansement qu'une fois par jour. On aura toujours soin en même temps de tenir propres et sèches les étables, et si le temps est beau, on laissera sortir les animaux en évitant l'humidité. » — (*Journal agricole.*)

Moyen pour ôter le mauvais goût aux poissons qui sentent la vase.

On enferme le poisson vaseux, pendant une quinzaine de jours dans une bête percée de trous que l'on place au fil de l'eau, en laissant entre le niveau d'eau dans la boîte et la clôture supérieure un espace vide, d'un moins vingt centimètres. Dans cette situation le poisson maigrit, mais il dégorge toute la vase dont il était saturé.

Lorsqu'on veut manger le poisson au sortir du filet, on prend l'un ou l'autre des deux moyens suivants :

On lave les ouïes jusqu'à ce qu'il ne reste plus trace de vase ; on vide ensuite le poisson par les ouïes, puis on laisse la chair, pendant une heure, dans de l'eau vinaigrée. On lave de nouveau avec de l'eau de puits.

On peut aussi plonger vivant dans de l'eau sortant du puits, le poisson qui dégorge les matières vaseuses avec une telle intensité qu'on est quelquefois obligé de changer l'eau deux ou trois fois. Son corps se couvre d'ailleurs d'un induit visqueux très-épais.

Pour nettoyer les ouïes et enlever cet enduit visqueux, il ne faut pas attendre que le poisson soit tout à fait mort, non plus pour l'ouvrir et laver l'intérieur de son corps. Il faut, ensuite, laisser séjourner la chair dans l'eau vinaigrée.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

VIII

Une tempête sur les côtes de l'océan.

(Suite.)

L'ouragan se faisait de plus en plus terrible et les vagues écumeuses déferlaient contre les flancs du vaisseau qui de minute en minute, craquait en s'enfonçant dans les rochers et sur les brisants. On eût dit des monstres marins acharnés contre une proie qu'ils voulaient dévorer.

Le vaisseau était perdu.

Les plus hardis marins étaient convaincus qu'il n'y avait pas un bateau qui pût résister deux minutes au milieu des flots blancs d'écume qui balayaient la baie.

Cette certitude n'avait cependant pas empêché les plus braves d'entre tous de risquer leur vie pour essayer de porter secours à ceux qui allaient périr sous leurs yeux.

Hélas ! quel en avait été le résultat ?

On le voyait aux fragments du bateau que la mer rejetait sur le sable et aux trois ou quatre cadavres qu'entouraient des femmes, des enfants et des hommes plongés dans un énorme désespoir.

C'est une rude existence que celle du pêcheur qui n'a de richesse que celle qu'il tire des entrailles de l'Océan.

Tout ce que des hommes pouvaient faire avait été fait, et, à moins que la tempête ne s'apaisât, le navire, avons-nous dit, était perdu.

S'apaisât-il ! il n'y avait pas à l'espérer ! La mer et le ciel s'étaient ligués et le génie des eaux réclamait sa proie.

Les vagues, comme si elles eussent été soulevées par une main invisible, s'élevaient toujours de plus en plus haut, et sifflant comme des serpents, elles entouraient d'un cercle blanchâtre tout ce qui leur faisait obstacle.

Au dessus du navire qui s'effondrait tournoyaient des oiseaux de mer aux grandes ailes, dont les cris stridents se mêlant aux rugissements de l'Océan et aux mugissements du vent ajoutaient aux terreurs de l'ouragan un étrange et mystérieux élément qui donnait froid au cœur des plus courageux.

— C'est fait de lui ! dit un vieux pêcheur, en voyant une lame qui, plus furieuse encore que les autres, passa tout entière par dessus le navire.

Le vaisseau effectivement disparut sous une effroyable catastrophe qui semblait tomber des nues. Il y eut un cri long et désespéré qui domina un instant la voix de la tempête.

Les oiseaux de mer crièrent plus vite et plus fort. La masse d'eau s'entr'ouvrit, puis se referma en ne laissant apercevoir que les pointes des rochers.

Le navire avait passé comme un songe. Tout ce que l'on en voyait, c'était quelques épaves qui flottaient çà et là, à la merci des flots.

Les pêcheurs contemplaient, muets et morues, cette scène de destruction.

Un cri s'éleva du milieu d'eux.

— C'était un navire marchand hollandais qui allait aux colonies ou qui en revenait. Je l'ai reconnu à sa coupe, dit un marin dont les traits bronzés prouvaient qu'il avait expérimenté la mer des Tropiques.

— Pauvres gens ! murmura une femme en essuyant du coin de son mouchoir les larmes qui tombaient de ses yeux. — Pas une âme n'en a réchappé !

— N'y avait-il donc rien à faire pour eux ? demanda une personne qui, suivie d'un chien fort et puissant, se joignit, en ce moment, au groupe des pêcheurs.

Les femmes s'inclinèrent, et les hommes portèrent la main à leurs bonnets. Tous reconnurent le nouveau venu, et il était facile de voir qu'il se mêlait beaucoup de cœur et d'affection au

respect qu'on lui témoignait.

Le vieux marin qui s'était dit connaître parfaitement la nationalité du navire souleva son petit chapeau goudronné, et répondit :

— Tout ce que des hommes peuvent faire, nous l'avons fait ; et si vous en désirez la preuve, regardez !

Il indiqua les cadavres étendus sur le sable et que l'on avait recouverts d'une voile.

— Nous avons perdu trois des plus braves garçons du village, continua-t-il ; et parmi eux se trouve le meilleur de tous l'aîné du pauvre Mathieu.

Alfred de Moidrey, car c'était lui, fut vivement affecté par ce qu'il venait d'entendre.

— Pardonnez-moi, Roger, dit-il, si, un instant, j'ai paru douter de la noblesse du cœur qui bat dans vos poitrines à tous.

Puis, s'adressant à l'une des femmes, il demanda :

— Où est Mathieu ?

— Me voici, monsieur, répondit une voix triste derrière lui.

— Vous avez été terriblement frappé, mon pauvre ami, dit de Moidrey, les yeux humides de larmes.

— Le Seigneur me l'avait donné, et le Seigneur me l'a repris, répliqua le vieillard. Mon fils est mort avec ces braves garçons en tentant de sauver la vie à plusieurs de ses semblables. J'ai en beau leur dire qu'il n'y aurait pas de bateau à tenir par une mer pareille. Mais comment voir de sang-froid de pauvres gens mourir sous ses yeux ! Ils sont morts en faisant leur devoir, et j'espère que le bon Dieu en tiendra compte !

Le vieux Mathieu avait ôté son bonnet de laine, et on voyait de grosses larmes rouler dans les sillons que des années de labeur avaient creusés sur ses joues. Les longues mèches de ses cheveux blancs flottaient agitées par le vent.

Ce visage qui exprimait tant de pitié réelle et tant de résignation avait quelque chose de noble et de sublime.

Tout à coup un cri s'éleva parmi les femmes et douze mains à la fois se tendirent vers un objet qui flottait sur les vagues.

C'était un fragment de mât auquel une femme semblait s'accrocher de toutes ses forces.

— Sauvez-la !

Tel fut le cri qui s'échappa de toutes les bouches.

Alfred de Moidrey et dix hommes se jetèrent à la fois à la mer et avancèrent jusqu'au moment où les vagues, les repoussant, menacèrent de les engloutir.

— Arrière, mes amis ! cria de Moidrey, arrière ! Si quelqu'un doit se sacrifier, c'est moi qui ne suis plus bon à rien, c'est mon droit de vous montrer le chemin.

Et tout en parlant, il attacha une corde autour de sa ceinture, et en donnant le bont aux autres pêcheurs, il s'élança au milieu des flots.

— Tenez bon, cria-t-il et ne tirez à vous que quand je l'aurai saisi !

Malgré la violence des flots il nagea vigoureusement et lutta contre les éléments avec le courage du désespoir.

Dix fois il disparut, dix fois on le vit surnager de nouveau.

Enfin il n'était plus qu'à quelques pieds seulement de la naufragée que la mer ballottait sur le mât.

Les femmes jetèrent un nouveau cri.

— Voyez ! voyez ! crièrent-elles, toutes ensemble ; elle a un enfant ! Elle voit M. de Moidrey et elle le lui tend ! Il veut le saisir. Mais la vague est trop forte. Ah ! il est perdu !

Un long cri d'agonie partit du cœur de toutes les mères qui assistaient à cette terrible scène.

Tout se passait, en effet, comme elles le disaient dans leur anxiété.

La femme, en voyant un saveur s'approcher d'elle avait pris l'enfant qu'elle avait jusqu'alors tenu serré contre sa poitrine, et le lui avait tendu.

Mais les vagues s'étaient jetées sur leur proie et l'emportaient loin du bord.

Encore une fois un cri s'éleva du rivage.

Mais c'était un cri d'espoir !

— Le chien ! le chien ! criaient-ils. Il le voit ! voyez comme il lutte ! Il est près de l'enfant ! non ! oui ! Il le tient ! il est sauvé !

Des centaines d'êtres humains voulaient de périr, et cependant,

il serait difficile d'exprimer les sentiments de joie que manifesta toute la foule assemblée lorsque le noble animal nagea avec l'enfant vers la plage.

Il le tenait par ses vêtements, près du cou, et, avec un instinct merveilleux, il avait soin de lui maintenir la tête hors de l'eau.

Hommes, femmes, enfants, sans souci du danger, s'avancèrent jusque dans l'eau, la poitrine haletante, et prêts à saisir l'enfant.

Mais le chien, sans le lâcher, échappa à tout le monde et s'en fut, en faisant un détour, déposer son fardeau aux pieds de son maître qui, lui aussi, à force d'énergie et d'efforts surhumains, avait réussi à amener à terre le corps de la femme.

— C'est une fille ! cria une femme, en prenant la petite créature et en l'élevant dans ses bras.

— C'est un ange ! dit Mathieu, en pressant dans ses mains une tresse de ses cheveux humides, a-t-on jamais vu une chevelure plus belle que la sienne ?

IX

Comment celle qui deviendra notre héroïne fut adoptée par les habitants de Saint-Servan.

L'enfant que le chien venait si miraculeusement d'arracher à la mort était, effectivement, de la plus merveilleuse beauté.

Sa peau était fine comme du satin ; ses lèvres étaient roses comme du corail ; ses cils étaient extraordinairement longs.

On aurait dit une perle que la mer aurait rejetée du sein de ses profondeurs.

Mais la principale perfection de cet enfant, si le mot perfection peut être employé là où tout était parfait, consistait dans la beauté et la profusion de sa riche chevelure dont les boucles cachaient presque entièrement son visage dans les bras du pêcheur qui la serrait avec admiration contre sa robuste poitrine.

Il était impossible de rêver une figure plus angélique.

Toute la population de Saint-Servan était réunie autour du vieux Mathieu, qui avait pris l'enfant, et que son fardeau, nous devons le dire, embarrassait un peu.

Quant au chien dont le secours avait été si opportun, il reprit sa position habituelle au côté de son maître, calme mais fier. On eût dit que, connaissant la valeur du service qu'il venait de rendre, il dédaignait d'en recevoir la récompense.

C'était aussi un bel animal, un terre-neuve pur sang, dont la réputation de fidélité et de courage s'était répandue au loin par suite d'une lutte acharnée qu'il avait soutenue avec succès, hélas ! contre des malfaiteurs qui s'étaient introduits, une nuit, dans le château de de Moidrey pour lui voler son unique enfant.

Il portait encore les traces des blessures qu'il avait reçues dans le combat. Il avait complètement perdu un œil, et son corps était couvert de cicatrices ; de plus, il était tout dénudé à diverses places.

Madame Roger, jeune femme vive et alerte, qui avait épousé, depuis quelques années seulement, le marin à la figure bronzée dont nous avons parlé plus haut prit l'enfant des bras de Mathieu. Déjà elle l'emportait vers sa chambre qui était l'une des plus proches du rivage, lorsque Alfred de Moidrey l'arrêta, et se mit à examiner le visage de la petite fille.

L'enfant, qui avait repris entièrement connaissance ouvrit ses larges yeux.

— Il n'y a pas bien longtemps encore j'avais un ange, comme cela ! murmura le malheureux père.

Il se détourna, et tous les pêcheurs, qui connaissaient et respectaient le sujet de sa douleur, s'écartèrent pour lui livrer passage.

— Bonsoir, Monsieur de Moidrey, dit un petit homme pétulant qui se hâta d'arriver. J'ai été examiner l'état de la pauvre créature que vous venez de sauver, et il continua en pinçant les lèvres et en secouant tristement la tête, quand je dis sauver elle n'en vaudra guère mieux, j'en ai bien peur.

Celui qui parlait ainsi était le médecin de l'endroit, homme bon au fond, quoique excentrique, et qui jouissant d'une certaine fortune s'était retiré dans ce village plutôt pour y vivre tranquille que pour y faire des affaires.

— Que voulez-vous dire ? demanda de Moidrey avec surprise.

M. Morin éleva la main et se frappa le front du bout de son doigt.

— Elle a reçu là un terrible coup ! répondit-il. La tête a porté

contre un rocher, mauvais endroit, dépression de cerveau, mauvais, très-mauvais.

— Mais pensez-vous qu'elle reconvrera....

— La vie ? oui ; mais la raison, jamais.

— Les pêcheurs qui, par respect, se tenaient à distance, ne perdaient pas un mot de cette conversation.

Tous secouèrent la tête, d'un air significatif, et se regardèrent tristement.

— C'est en effet une mauvaise nouvelle, monsieur Morin, répliqua de Moidrey ; car, à moins que la tempête ne se calme et que la mer ne jette sur le rivage quelque débris du navire, il sera impossible d'arriver à constater l'identité de cet enfant.

Roger le marin s'avança de quelques pas, et dit en portant la main à son bonnet :

(A continuer.)

A VENDRE 4000 A 5000 POMMIERS

(De 5 à 7 pieds de hauteur.)

LE Soussigné, agent pour un pépiniériste du Haut-Canada, recevra des demandes pour les pommiers des espèces les plus recommandables d'ici au 1er d'avril, livrable à St. Roch des Aulnaies, au Dépôt du Grand-Trouc, du 15 au 20 de mai. Prix : 1. 3d. Payable à la livraison.

Il a de plus en pépinière environ 300 pommiers nains (venant de Roche-ter, N.-Y.) qui sont de beaux petits arbres qui prennent peu de place et se chargent de fruits dès la 1^{re} ou 2^{de} année de leur greffe. Prix : 1. 6d.

C'est une bonne occasion pour les cultivateurs surtout, de se procurer des arbres (greffés) à aussi bon marché.

Ceux qui désireraient avoir des pruniers, poiriers, cerisiers, etc., des arbres d'ornement, arbustes, etc., pourront aussi s'adresser à

AUGUSTE DUPUIS,

10 février 1870.

St. Roch, Village des Aulnaies



DEPARTEMENT DE LA MARINE

ET DES

PECHERIES

BRANCHE DES PECHERIES,

OTTAWA, 7 janvier 1870.

AVIS PUBLIC

EST par la présent donné que le soussigné recevra jusqu'au PREMIER MARS prochain des SOUMISSIONS pour FRETTER SIX GOELETTES RAPIDES A LA COURSE, convenablement voilées à l'avant et à l'arrière, mesurant de soixante à cent trente tonneaux environ, tonnage enregistré, avec des Chaloupes convenables à chaque goélette. Ces goélettes devront être en bon état, parfaitement solides et ne pas excéder six années d'existence, pour faire la Police Marine sur les côtes maritimes du Canada. Les équipages seront pourvus et les bâtiments seront au risque des propriétaires.

Ces goélettes devront courir pendant la saison depuis le 1er avril jusqu'au 1er novembre. Le soussigné se réserve le choix de renouveler le nolissement pour l'année suivante.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites pour une ou plus d'une goélette.

En s'adressant à ce Département, ou à ses agences à Québec, à Halifax, N. E., et à St. Jean, N. B., après le 20 du présent mois, on pourra obtenir des spécifications en blanc devant contenir la description de chaque bâtiment, et aussi des formules de soumissions, avec d'autres détails.

Les communications devront être adressées :

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES.

Branches des Pêcheries,

Ottawa.

Et marquées "Soumissions pour bâtiments."

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

20 janvier 1870.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près de Lac Malfait, formant un parcours d'environ 20½ milles.

La Section No. 14 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543 au point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22½ milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près ½ mille à l'Est de la traverse de la Rivière Nappisquit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La Section No. 16 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18½ milles.

Les Contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public, qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Ristigouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Anguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La Section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hauts d'Amherst, jusqu'à la Station 0, sur les Hauts, environ un mille au Nord de la Rivière Philippe, formant un parcours d'environ 27 mi les.

Les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires, à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin Intercolonial, et inscrites "Soumission," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., lundi, le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 28 Janvier 1870.

A. W. McLELAN,
Commissaires.